



## **DÉCLARATION**

### **RÉUNION CONJOINTE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU DE LA SADC ORGANISÉE PAR LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE (PAR VIDÉOCONFÉRENCE) 30 OCTOBRE 2020**

Les ministres de l'énergie et de l'eau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont réunis le 30 octobre 2020, par vidéoconférence, à l'invitation de la République du Mozambique. Les ministres ont délibéré sur les programmes à caractère régional visant à soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030 et de la Vision 2050 de la SADC, récemment approuvé, en particulier les programmes de développement des infrastructures.

La réunion a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, et la mise en œuvre des décisions ministérielles précédentes prises lors de la réunion tenue à Windhoek (Namibie), en mai 2019. La réunion a examiné également un rapport sur l'impact de la pandémie de Covid-19 et la manière dont elle a affecté les investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau dans la région. Elle a également proposé des mesures d'atténuation qui pourraient être appliquées au niveau régional et national. Les ministres ont examiné les instruments stratégiques destinés à guider l'application de ces instruments dans la lutte contre la Covid-19 et les pandémies similaires dans le secteur de l'énergie au niveau régional et national. Ils ont appelé à une évaluation et un suivi continus des impacts.

Ont participé à la réunion : les ministres de la SADC ou leurs représentants d'Afrique du Sud, d'Angola, du Botswana, de la République démocratique du Congo, du Lesotho, du Malawi, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique, de Namibie, des Seychelles, de Zambie et du Zimbabwe. Des représentants des partenaires de coopération internationale et des agences chargées de la mise en œuvre ont participé également à cette réunion, qui a été précédée d'une réunion

des hauts fonctionnaires responsables des deux secteurs, de deux jours, les 26 et 27 octobre 2020, par vidéoconférence.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre des ressources minérales et de l'énergie de la République du Mozambique et Président de la réunion, l'Honorable Ernesto Max Elias Tonela, a souligné la nécessité pour la SADC de veiller à ce que des efforts soient déployés en vue de soutenir les objectifs régionaux visant à créer un environnement propice à un approvisionnement cohérent en énergie et en eau qui garantira le développement durable, l'industrialisation, la réduction de la pauvreté, l'intégration régionale, la stimulation de la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie des peuples de la Région.

Il a souligné que les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 de mars 2020 continuent à se faire sentir de manière agressive sur le développement socio-économique de la région et ont pesé lourdement sur le développement des deux secteurs. Il a déclaré également que la région étudiait les moyens d'adopter et de mettre en œuvre des mesures de protection de base contre le coronavirus, et a félicité les États membres de la SADC d'avoir trouvé des moyens résistants de prendre en charge le virus tout en continuant à améliorer les stratégies de sauvegarde des activités liées à l'énergie et à l'eau. L'Honorable Tonela a appelé les États membres de la SADC à adopter et à rendre opérationnels des mécanismes de coordination, tels que le lien « Eau, énergie et alimentation » (WEF), afin de garantir que l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire soient réalisées grâce à des efforts conjoints et à l'intégration avec divers secteurs de l'économie.

Pour sa part, la Secrétaire exécutive de la SADC, Son Excellence le Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré que la réunion ministérielle a été menée après l'approbation par le 40<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement dont le thème : « *SADC, 40 ans de construction de la paix et de la sécurité, et de promotion du développement et de la résilience face aux défis mondiaux* » souligne, entre autres, l'importance d'accélérer le développement par le biais de l'industrialisation en mettant en œuvre des chaînes de valeur et des projets d'infrastructure énergétique prioritaires.

En ce qui concerne le Plans stratégique indicatif de développement régional de la SADC (RISDP) 2020-30 et la Vision 2050 de la SADC, Dr. Tax a souligné que le principal domaine d'action en 2020/2021 reste axé sur la mise en œuvre des autres composantes du Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP), qui vise à créer un environnement propice à la réalisation de la sécurité de l'eau et de l'énergie pour tous.

Dans le secteur de l'énergie, les ministres ont examiné la sécurité de l'approvisionnement en électricité, le développement des infrastructures énergétiques et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés suite

aux décisions prises lors des précédentes réunions ministérielles. Les ministres ont examiné les initiatives visant à soutenir la mise en œuvre des programmes et projets régionaux en matière d'énergie, les sous-programmes relatifs au pétrole et au gaz, la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les questions d'efficacité énergétique, ainsi que l'état d'avancement de la mise en place des régulateurs de l'énergie et les modalités de renforcement de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie.

Les ministres ont examiné également les progrès réalisés en ce qui concerne les orientations émanant du Conseil des ministres sur le sous-programme régional de gaz et les initiatives de développement des infrastructures régionales en cours destinées à soutenir l'intégration régionale. Les ministres ont examiné également le projet d'accord modifiant le protocole de la SADC sur l'énergie de 1996, se sont félicités des progrès réalisés dans le cadre de la feuille de route en vue de la finalisation de l'examen et de la modification du protocole ; ils ont approuvé le plan régional révisé d'accès à l'énergie et d'action stratégique qui vise à accroître l'accès à l'énergie.

Les ministres ont pris note également des progrès réalisés dans la mise en place et l'opérationnalisation de la Facilité régionale de financement des infrastructures de transport de l'électricité (RTIFF) et de la feuille de route d'habilitation de la RTIFF ; et ils ont encouragé le Secrétariat à collaborer avec les organisations régionales, à savoir le Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), l'Association régionale de régulation de l'énergie (RERA) et le Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE), afin d'élaborer un plan d'action global en matière de mobilisation et de consultation.

Les ministres ont examiné les programmes et les projets entrepris par le SACREEE au cours de la première phase opérationnelle avec le concours des partenaires internationaux de coopération. Ils ont également exhorté les États membres qui n'ont pas encore signé le Protocole d'accord intergouvernemental relatif au SACREEE (IGMoA) à le faire après l'approbation du plan d'activités quinquennal du SACREEE.

Les ministres ont examiné les progrès réalisés dans l'élaboration du programme régional de gaz dans la SADC, en particulier les questions politiques, stratégiques, institutionnelles et réglementaires, et ont approuvé des recommandations visant à promouvoir le développement des infrastructures et des marchés gaziers dans la région. Ils ont également exhorté les États membres à développer rapidement les infrastructures et les marchés gaziers dans la région. Les ministres ont salué les progrès réalisés dans l'élaboration de la phase I du plan directeur régional du gaz, et ils ont pris note de la feuille de route pour l'élaboration de la phase II de ce plan.

Les ministres ont examiné l'état d'avancement de la mise en place des régulateurs de l'énergie et du renforcement du RERA en une Autorité régionale

de régulation de l'énergie et ils ont chargé le Secrétariat d'examiner et d'analyser les impacts sur le renforcement et la transformation du RERA, qui est passé d'une association à une Autorité régionale de régulation de l'énergie de la SADC (SARERA).

Dans le secteur de l'eau, les ministres ont reçu une mise à jour détaillée sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme régional de l'eau, qui indique également une mise en œuvre réussie des décisions ministérielles. Les ministres ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de gestion des eaux souterraines ; ils ont pris note des progrès réalisés dans la conception du programme quinquennal de suivi des eaux souterraines de la SADC par l'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC (GMI) et la Banque mondiale ; ils ont appelé à la continuité du projet.

Les ministres ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la quatrième phase du plan d'action stratégique régional de la SADC (RSAP IV), ainsi que d'autres programmes et projets mis en œuvre par les organisations subsidiaires et les organisations de bassin fluvial affiliées à la SADC. Ils ont approuvé les thèmes servant à définir les domaines d'intervention de l'élaboration du cinquième plan d'action stratégique régional (RSAP V), qui sera pleinement élaboré en consultation avec les États membres et conformément aux stratégies régionales telles que le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050.

Les ministres ont examiné les progrès réalisés dans l'élaboration du nouveau cadre institutionnel de la Facilité pour le développement d'infrastructures résistantes au climat (CRIDF). Les résultats du cadre institutionnel comprennent l'analyse de rentabilité, la stratégie de viabilité financière, la feuille de route de mise en œuvre, les critères d'accueil et les dispositions juridiques préliminaires relatives à la nouvelle entité.

En outre, les ministres ont approuvé le cadre du Nexus eau-énergie-sécurité alimentaire de la SADC qui vise à sécuriser l'approvisionnement de ces ressources en renforçant les synergies et en réduisant les concessions entre ces secteurs.

**Fait à Gaborone, Botswana**

**30 octobre 2020**